



ibsa
perspective .brussels 
institut bruxellois de statistique et d'analyse



BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION BRUXELLOISE

N°37 - Automne 2022

SEMESTRIEL

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Auteurs

Bram DE LANGE, Virginie MAGHE et Pierre-François MICHIELS

Comité scientifique

Dries CUYVERS, Amynah GANGJI, Mattéo GODIN, Aina ASTUDILLO FERNANDEZ et Gwendoline MOREAU

Coordination scientifique de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid ROMAIN

COUVERTURE

Concerto – Communication Agency

Photographie : @ Batin BALTALILAR

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

IPM

TRADUCTION

Traduit du français vers le néerlandais par Production SA

Relecture : Dries CUYVERS, Bram DE LANGE et Toon VERMEIR

ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

ibsa@perspective.brussels - www.ibsa.brussels

BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION BRUXELLOISE

N°37 - Automne 2022

SEMESTRIEL



TABLE DES MATIÈRES

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE	7
1. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE	9
1.1. Après un démarrage sur les chapeaux de roue, l'économie mondiale a ralenti à la fin de 2021	9
1.2. En 2022, l'activité économique est marquée par l'invasion russe et l'inflation	10
1.3. L'inflation est restée la thématique dominante tout au long de 2022	11
1.4. Les défis de l'après-crise sanitaire demeurent et la conjoncture économique se dégrade dans un avenir proche	12
2. CONJONCTURE À BRUXELLES	15
2.1. Évolution de l'activité économique bruxelloise depuis la fin d'année 2021	15
2.2. Focus sectoriel sur la fin 2021 et le premier semestre 2022	19
2.3. Emploi et chômage	24
GLOSSAIRE	29
RÉFÉRENCES	31
LISTE DES TABLEAUX	32
LISTE DES GRAPHIQUES	32

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du **10 novembre 2022**, sauf mention contraire.

L'ESSENTIEL DE LA CONJONCTURE

La reprise économique mondiale a commencé à s'affaiblir à la fin de l'année 2021, après avoir été vigoureuse aux deuxième et troisième trimestres, tirée par l'assouplissement des mesures sanitaires liées à la Crise du Covid-19. **Les prix élevés de l'énergie, la politique zéro-Covid en Chine, le variant Omicron et les problèmes d'approvisionnement** ont commencé à peser durablement sur la croissance économique mondiale et ont entraîné une hausse de l'inflation. **En Belgique, l'activité économique a retrouvé son niveau d'avant-crise après une forte croissance économique au troisième trimestre 2021.** Cependant, l'économie belge n'a pas été épargnée par les problèmes mondiaux évoqués plus hauts qui ont également ralenti la croissance dans notre pays et provoqué une forte hausse de l'inflation au dernier trimestre 2021.

Avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie à la fin du mois de février 2022, les tensions politiques préexistantes se sont transformées en une véritable crise politique. **Les sanctions imposées par la suite à la Russie et la montée des tensions politiques ont exacerbé les problèmes d'approvisionnement déjà existants et ont fait grimper les prix de l'énergie et des matériaux à des niveaux sans précédent.** Cette crise a exacerbé une inflation déjà élevée, la poussant vers un sommet historique. Face à une inflation persistante et importante, **plusieurs banques centrales dans le monde sont intervenues. En procédant à de multiples hausses des taux directeurs en 2022, elles ont tenté de ramener l'inflation à un niveau plus bas.** La grande incertitude et la forte pression inflationniste, qui ont freiné le pouvoir d'achat des ménages et les bénéfices des entreprises, ont entraîné une forte baisse de la confiance des consommateurs et des entreprises (belges) tout au long de l'année 2022. **La croissance économique devrait donc continuer à ralentir** en Belgique, dans la zone euro et ailleurs. **Une légère récession à la fin de 2022 ou au début de 2023 n'est pas exclue.** En 2023, les autorités publiques seront confrontées à différents dilemmes : soutenir l'économie ou lutter contre l'inflation ? Apporter un soutien aux entreprises, aux familles et/ou favoriser le redressement des finances publiques ?

En Région bruxelloise, l'activité économique marchande a retrouvé son niveau d'avant-crise fin 2021, grâce à une reprise plus vigoureuse qu'en Flandre et en Wallonie au deuxième semestre 2021. **La reprise économique bruxelloise s'est poursuivie jusqu'au deuxième trimestre 2022** malgré le renforcement des tensions inflationnistes et le début de la guerre en Ukraine.

Cette reprise cache cependant de fortes disparités sectorielles. Elle est essentiellement portée par le secteur des services à la production, qui génère actuellement 70 % de la valeur ajoutée bruxelloise. Les entreprises de ce secteur ont vu leur volume d'activité atteindre un niveau de 11 % supérieur à celui d'avant-crise au deuxième trimestre 2022. Néanmoins, les services à la production restent fortement dépendants des activités d'autres secteurs, qui, pour leur part, n'ont pas connu une évolution aussi favorable. Le chiffre d'affaires des entreprises de l'industrie, de la construction et des services à la personne se situait encore en deçà de son niveau d'avant-crise au deuxième trimestre 2022.

La reprise économique en Région bruxelloise est d'autant plus fragile que les perspectives d'activités s'assombrissent :

- › Les investissements des entreprises bruxelloises étaient encore très inférieurs à leur niveau d'avant-crise au deuxième trimestre 2022. Celles-ci sont déjà très affaiblies par la crise du Covid-19, minées notamment par des problèmes de trésorerie ;
- › La confiance des entreprises est au plus bas, atteignant un niveau comparable à celui observé au plus fort de la crise sanitaire ;
- › Le constat est encore plus sévère pour les consommateurs bruxellois, inquiets pour leur situation financière. Ceux-ci se montrent encore plus pessimistes que pendant la crise du Covid-19. Et ce, malgré les nombreuses mesures mises en place par les autorités pour faire face à une succession de crises sans précédent ;
- › L'offre et la demande restent fortement affectées par la persistance des tensions inflationnistes, l'incertitude liée au conflit russo-ukrainien ainsi que la possible émergence de nouveaux variants.

Sur le marché du travail bruxellois, les signaux sont contrastés :

- › Du côté positif, l'emploi (salarié au lieu de domicile et intérimaire) se porte plutôt bien en Région bruxelloise (et mieux qu'au niveau belge). **La progression du nombre de Bruxellois salariés a été particulièrement dynamique au premier et au deuxième trimestre 2022.**
- › Du côté négatif, **les tous derniers mois marquent une certaine stagnation de l'emploi intérimaire, une dégradation des prévisions d'embauches dans le chef des entreprises de l'industrie ainsi qu'une légère remontée du chômage** (une première après 14 mois consécutifs de baisse). Cet essoufflement de l'amélioration du chômage a été plus marqué pour les jeunes DEI, dont le nombre a fortement augmenté en septembre et octobre.

1. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

1.1. APRÈS UN DÉMARRAGE SUR LES CHAPEAUX DE ROUE, L'ÉCONOMIE MONDIALE A RALENTI À LA FIN DE 2021

La reprise économique mondiale en 2021 a été très largement déterminée par l'intensité de la pandémie de Covid-19. De nombreuses économies développées (Union européenne, États-Unis, Royaume-Uni) ont affiché des taux de croissance élevés de leur PIB au cours du deuxième et/ou du troisième trimestre de 2021. **En conséquence, à la fin du troisième trimestre, certaines économies développées ont pour la première fois dépassé leur niveau de PIB d'avant-crise¹.** Cette croissance de l'activité a été inégalement répartie entre les secteurs économiques. Au cours de cette période, la suppression progressive des mesures sanitaires a particulièrement **relancé l'activité économique dans le secteur tertiaire** aux États-Unis et dans la zone euro. Au cours du dernier trimestre de 2021, les indicateurs relatifs à l'activité économique aux États-Unis et dans la zone euro ont révélé **un ralentissement de la croissance².**

En effet, dans le sillage du choc lié à la crise sanitaire, plusieurs facteurs décisifs pour la reprise économique mondiale ont pesé sur celle-ci ainsi que sur le moral des entreprises et des consommateurs au dernier trimestre de 2021. La hausse des prix de l'énergie et de diverses matières premières³, les problèmes d'approvisionnement en matériaux, eux-mêmes amplifiés par l'accélération de l'activité économique, et la

découverte du variant Omicron hautement contagieux, entraînant de nouvelles restrictions, ont **de plus en plus pesé sur la croissance économique à la fin de 2021 et exercé une pression à la hausse sur l'inflation⁴.**

Le scénario économique décrit ci-dessus pour le dernier semestre de 2021 s'applique également à l'économie belge. Le retrait progressif des mesures de restrictions sanitaires et la couverture vaccinale élevée ont entraîné une amélioration de la confiance des consommateurs et de leur volonté de dépenser au cours du troisième trimestre de 2021. **Par contre, les facteurs ayant freiné la reprise économique mondiale ont également entraîné un ralentissement de l'activité économique belge au dernier trimestre 2021⁵.** **Au final, l'activité économique belge a augmenté de 6,1 % en 2021⁶.**

La Belgique, à l'instar d'autres pays, a été confrontée à une inflation très élevée en 2021. L'inflation en Belgique et dans la zone euro a atteint, respectivement, 6,6 % et 5,0 % en décembre 2021⁷. **Ce sont surtout les prix très élevés de l'énergie qui en sont la cause. Vers la fin de l'année, les prix des denrées alimentaires ont également commencé à augmenter⁸.**

¹ Le quatrième trimestre de 2019 a été pris comme base de comparaison avant l'apparition de pandémie. À la fin du troisième trimestre de 2021, le PIB en Autriche, au Pays-Bas et aux États-Unis, entre autres, était pour la première fois plus élevé qu'à la fin de 2019. Voir références : BNB (décembre 2021).

² Voir références BCE (janvier, 2022) en KBC (janvier, 2022) en BNB (décembre 2021).

³ Dès les mois d'été de l'année 2021, les prix du gaz sur les marchés à terme ont enregistré une augmentation constante. Alors que le prix du gaz, le cours du Dutch TTF Gas Futures, s'élevait à environ 23 euros par mégawattheure au milieu de l'été 2021, il a clôturé l'année à plus de 125 euros par mégawattheure. Plusieurs raisons expliquent cette augmentation : une reprise économique plus rapide que prévu après la crise sanitaire, des réservoirs de gaz historiquement bas en Europe et la crainte de pénuries en cas d'hiver rigoureux, un hiver rude en Asie qui a exercé une pression sur le marché du GNL et des problèmes d'approvisionnement en provenance de Russie et de Norvège.

⁴ Voir références : BCE (janvier 2022), FMI (janvier 2022) et KBC (janvier 2022). Vers la fin de l'année 2021, la Réserve fédérale a laissé entendre qu'elle accélérerait le démantèlement de ses mesures de soutien monétaire et qu'elle pourrait procéder à une première hausse des taux en mars 2022 pour lutter contre l'inflation élevée.

⁵ Voir références : BNB (décembre 2021) et BNB (mars 2022).

⁶ Fort d'une croissance de 2,0 % au troisième trimestre de 2021, le PIB belge a dépassé fin 2021 son niveau d'avant la crise sanitaire (voir références : BNB (mars 2022)).

⁷ Source : Eurostat.

⁸ En termes d'inflation énergétique, la Belgique est vulnérable, car de nombreux ménages belges ont souscrit des contrats d'énergie variables. Les augmentations de prix sont donc répercutées plus rapidement, voir références : Godin M. (2022) et ICN (2022).

1.2. EN 2022, L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EST MARQUÉE PAR L'INVASION RUSSE ET L'INFLATION

Des risques de nature géopolitique s'ajoutent aux risques sanitaires...

Alors qu'auparavant l'évolution de l'activité économique mondiale était largement déterminée par la pandémie, au début de cette année, un choc géopolitique a relégué ces problèmes sanitaires au second plan. **L'escalade des tensions déjà existantes entre la Russie et l'Ukraine a atteint son paroxysme le 24 février 2022 avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie.**

...qui ont entraîné une pression à la hausse sur les prix de l'énergie...

En Europe, le prix du gaz était déjà très élevé avant l'invasion et est le principal responsable de la forte inflation paneuropéenne. **En réaction à l'invasion militaire, le prix du gaz a fait un grand bond, en doublant en quelques jours⁹.** Cette forte hausse reflétait principalement les craintes de pénurie de gaz pour les entreprises et les ménages européens¹⁰. Dans ce sillage, **les prix du pétrole et du charbon ont également fort augmenté.** Entre le 24 février et le 8 mars 2022, le prix du pétrole a affiché une hausse de 33 %, le cours du baril passant d'environ 100 USD à 133 USD. Le prix du charbon a augmenté d'environ 71 %, passant de 246 à 420 USD par tonne durant la même période¹¹.

... et ont débouché sur des sanctions qui ont exacerbé les problèmes d'approvisionnement existants

L'invasion russe a immédiatement provoqué des réactions à l'échelle mondiale. Plusieurs pays ont réagi en fournissant du matériel militaire, en infligeant des sanctions aux entreprises et aux ressortissants russes, ou en interdisant les échanges commerciaux avec la Russie. **L'invasion russe et la réaction à cette dernière ont aggravé les problèmes d'approvisionnement existants,** d'autant plus que la Russie et l'Ukraine jouent un rôle clé sur la scène mondiale pour certains produits. En effet, les deux pays sont d'importants exportateurs de matières premières, de produits agricoles et d'engrais¹². **L'invasion a dès lors eu un impact majeur sur les prix déjà en hausse des denrées alimentaires,** touchant principalement les ménages aux revenus les plus faibles. **En raison du poids élevé de ces produits dans les dépenses des ménages, cette évolution a entraîné à son tour une hausse de l'inflation.**

⁹ Voir références : BCE (avril 2022). En tant que référence pour les prix du gaz, le cours du Dutch TTF futures est le plus souvent utilisé en Europe. Avant l'invasion, le prix de référence européen du gaz (Dutch TTF) était de 88 euros par mégawattheure. Après l'invasion, il a atteint 171 euros par mégawattheure.

¹⁰ À ce moment, la Russie représentait environ 40 % de l'approvisionnement total en gaz de l'Union européenne (KBC, avril 2022).

¹¹ Voir références : OCDE (mars 2022). USD est l'abréviation ISO du dollar américain (United States Dollar). Le prix du pétrole est le cours du Pétrole Brent. Le prix du charbon est l'indice de Newcastle.

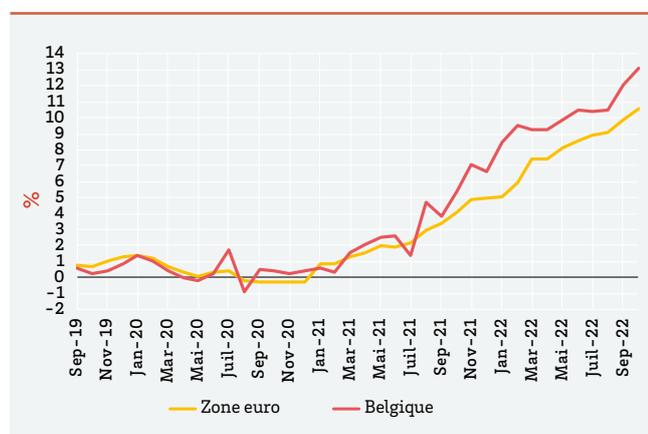
¹² Plusieurs produits de base ont affiché de fortes augmentations de prix dans la foulée de l'attaque russe (fin février-mi-mars) par rapport au début de 2022. Pour le blé, les engrais et le nickel, ces augmentations ont atteint, respectivement, 88 %, 77 % et 66 %. Voir références : OCDE (mars 2022).

1.3. L'INFLATION EST RESTÉE LA THÉMATIQUE DOMINANTE TOUT AU LONG DE 2022

L'activité économique est fortement corrélée à l'évolution de l'inflation

Les poussées inflationnistes ont affecté l'ensemble des pays à travers le monde¹³. Dans la zone euro, l'inflation a dépassé la cible de 2 % fixée par la Banque centrale européenne à partir de mai 2021¹⁴ (voir graphique 1).

GRAPHIQUE 1 : Évolution de l'inflation dans la zone euro et en Belgique



Source : Eurostat.

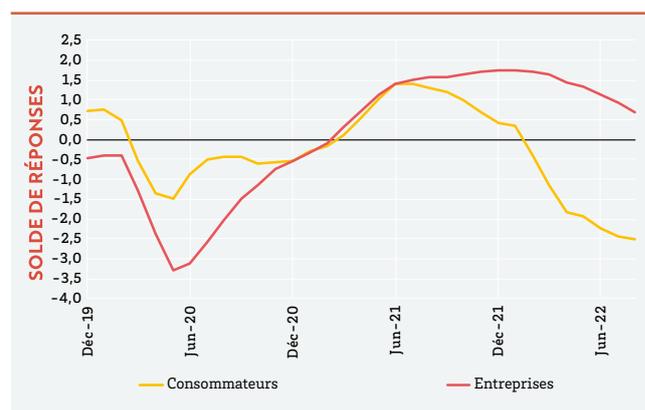
Note : inflation mesurée sur base de l'indice européen des prix à la consommation harmonisé (IPCH)

Selon les calculs d'Eurostat pour octobre 2022, l'inflation dans la zone euro a atteint 10,6 %. En Belgique, le pourcentage était nettement plus élevé, à savoir 13,1 %. Tant pour la Belgique que pour la zone euro, les chiffres en hausse à partir de la mi-2021 s'expliquent essentiellement par la hausse des prix de l'énergie. Des données plus récentes indiquent un rôle décroissant de l'énergie et un rôle croissant de l'alimentation et d'autres catégories, signe que l'inflation s'insinue de plus en plus dans le tissu économique¹⁵. Une telle inflation n'était pas prévue par les banques centrales. Dans la plupart des pays d'Europe occidentale, l'inflation n'a pas été aussi élevée depuis la crise pétrolière de 1973.

En conséquence, plusieurs banques centrales dans le monde ont décidé de relever les taux d'intérêt dans l'espoir de faire baisser l'inflation élevée. La Réserve fédérale américaine a donné le coup d'envoi de la série de hausses des taux d'intérêt en mars 2022 avec une légère augmentation de 25 points de base, à 0,5 %. Depuis, elle a porté le taux d'intérêt à 3,0 %. La Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne ont également relevé sensiblement leurs taux d'intérêt, à 2,25 % et 2,0 % respectivement¹⁶.

Cette hausse générale des prix entraîne plusieurs effets de redistribution : érosion des dettes (privée et publique), augmentation des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires, baisse des prix des actifs financiers, mais aussi des revenus réels de l'épargne et du pouvoir d'achat¹⁷. Tous ces éléments ont conduit les consommateurs à envisager leur avenir avec moins de confiance. La zone euro a connu une forte baisse de la confiance des consommateurs tout au long de 2022 (voir graphique 2). En août 2022, son niveau était inférieur au niveau le plus bas observé lors du creux de la crise sanitaire en mai 2020. L'inflation pèse également sur les bénéfices des entreprises, affectant leur capacité à investir et à créer des emplois¹⁸. Néanmoins, la confiance des entreprises dans la zone euro demeure à un niveau relativement élevé et résiste mieux que la confiance des consommateurs, en dépit de la légère baisse observée depuis février 2022.

GRAPHIQUE 2 : Évolution de la confiance des consommateurs et des entreprises dans la zone euro



Source : Eurostat, calculs IBSA

Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, score standardisé, moyenne mobile sur trois mois

¹³ Voir références : FMI (avril 2022), OCDE (juin 2022).

¹⁴ L'objectif principal de la BCE est la stabilité des prix, en d'autres termes un taux d'inflation d'environ 2 % à moyen terme.

¹⁵ Voir références : BCE (septembre 2022) et ICN (août 2022).

¹⁶ Voir références : FMI (mars 2022).

¹⁷ Les ménages à faible revenu ressentent tout particulièrement la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

¹⁸ Dans une enquête récente menée par la BNB, les entreprises participantes ont indiqué que, selon toute probabilité, la production sera réduite en raison du coût élevé de l'énergie. Voir références : BNB (octobre 2022).

En 2022, la croissance de l'économie mondiale devrait ralentir. Ainsi, le PIB mondial devrait encore augmenter de 3,2 % et le PIB de la zone euro, de 3,1 %¹⁹. Quant à la Belgique, le Bureau fédéral du Plan estime que la croissance du PIB devrait atteindre 2,6 % en 2022²⁰. Selon la dernière estimation de la BNB, la croissance économique au troisième trimestre

de 2022 aurait été de 0,2 %. Une ralentissement principalement en raison d'une forte baisse de l'activité industrielle²¹. La création d'emplois en Belgique devrait légèrement ralentir, mais le marché du travail reste robuste compte tenu des circonstances économiques difficiles²².

1.4. LES DÉFIS DE L'APRÈS-CRISE SANITAIRE DEMEURENT ET LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE SE DÉGRADE DANS UN AVENIR PROCHE

Juguler l'inflation tout en soutenant la croissance économique est un exercice de funambule difficile

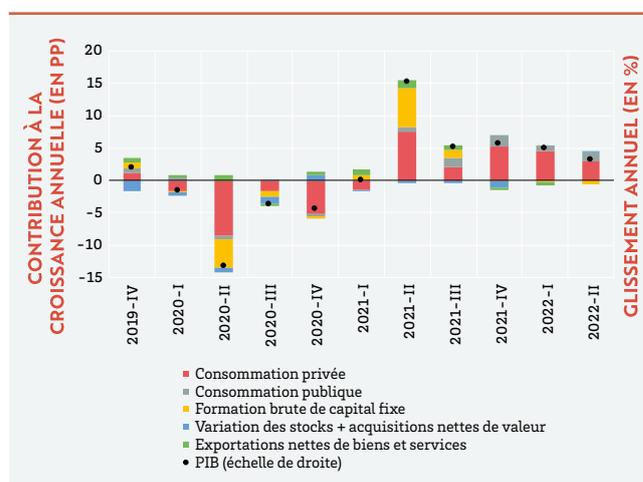
Au niveau mondial, les autorités sont confrontées à différents arbitrages dans leurs politiques monétaire et budgétaire²³ :

- **Un compromis entre la réduction de l'inflation et le soutien de l'activité économique** : les banques centrales, pour lutter contre une inflation élevée, augmentent progressivement leurs taux d'intérêt, ce qui pèse sur la croissance économique²⁴. Un risque majeur de ces hausses de taux d'intérêt réside dans les effets qu'elles peuvent occasionner sur la stabilité financière globale.
- **Un compromis entre le soutien aux groupes de population plus vulnérables, la préservation du tissu économique et la restauration de la marge de manœuvre budgétaire** : dans de nombreux pays, les mesures de soutien liées à la crise sanitaire ont déjà exercé une forte pression sur les finances publiques. La guerre en Ukraine, les mesures visant à compenser les prix élevés de l'énergie et la hausse des taux d'intérêt dans le monde entier contribuent à une nouvelle détérioration des finances publiques²⁵. Pour la Belgique, le déficit public devrait se détériorer légèrement, en raison de l'affaiblissement de l'activité économique et des mesures prises pour protéger les consommateurs et les entreprises de la hausse des coûts de l'énergie. En conséquence, le déficit

public passerait de 4,8 % du PIB belge en 2022 à 4,9 % en 2023²⁶.

- Un changement peut déjà être remarqué dans la répartition des rôles entre les consommateurs, les entreprises et les autorités sur la croissance du PIB. De manière analogue à l'affaiblissement de la confiance des consommateurs et des entreprises en Europe (voir graphique 2), la contribution de la consommation privée et des investissements des entreprises à la croissance annuelle du PIB de la Belgique diminue en 2022, au profit de la consommation publique (voir graphique 3).

GRAPHIQUE 3 : Contribution à la croissance annuelle du PIB de la Belgique en volume, par catégorie de dépenses



Source : BNB

Note : données corrigées des variations saisonnières

¹⁹ Voir références : FMI (mars 2022).

²⁰ Voir références : BFP (septembre 2022).

²¹ Le taux de croissance cité est corrigé des effets saisonniers et calendaires, et est mesuré par rapport au trimestre précédent. Voir références : BNB (novembre 2022).

²² Voir références : BNB (septembre 2022a).

²³ Voir références : FMI (avril 2022), OCDE (juin 2022).

²⁴ Les différentes banques centrales doivent avancer prudemment. En ces temps extrêmement incertains, la probabilité d'erreurs est très élevée. Si les taux d'intérêt sont relevés trop tard, l'inflation peut rester résolument élevée. Inversement, en cas de hausse trop brutale des taux d'intérêt, les économies pourraient être plongées dans une crise profonde (FMI, octobre 2022).

²⁵ Voir références : FMI (avril 2022) Le taux d'intérêt belge à 10 ans a connu une forte hausse depuis le début de 2022, passant d'environ 0 à 3,07 % (le 13 octobre 2022). Dans le monde entier, les autorités sont confrontées à des taux d'intérêt plus élevés. Aux États-Unis, ce taux d'intérêt sur les obligations d'État à 10 ans est de 6 %. Voir références : BNB (septembre, 2022b).

²⁶ Voir références : BNB (septembre 2022b).

La croissance économique continuera de ralentir et l'inflation restera élevée en 2023

Comparativement aux estimations précédentes, l'augmentation de l'activité économique devrait également être plus faible en 2023. Une légère récession à la fin de 2022 ou au début de 2023 n'est pas exclue²⁷. Sur l'ensemble de l'année 2023, la croissance économique devrait néanmoins rester positive : 2,7 % pour le PIB mondial et 0,5 % pour le PIB de la zone euro²⁸. Quant à la Belgique, le Bureau fédéral du Plan estime que la croissance du PIB devrait atteindre 0,5 % en 2023²⁹. Selon les prévisions du FMI, l'inflation mondiale et de la zone euro resterait élevée en 2023, et loin des objectifs des différentes banques centrales. À l'échelle mondiale, l'inflation devrait atteindre 6,5 %. Pour la zone euro, l'inflation est estimée à 5,7 %³⁰. Quant à la Belgique, les prévisions d'inflation restent très élevées dans une perspective historique. En 2023, elle devrait atteindre 6,5 % selon les dernières estimations du BFP³¹.

De grandes incertitudes entourent les projections

Les prévisions présentées dans ce chapitre sont sous-tendues par des incertitudes importantes concernant le contexte économique international et national³² :

- › **L'évolution du conflit en Ukraine ou d'autres événements géopolitiques imprévus pourraient exercer un impact majeur sur les prévisions de croissance et d'inflation.** Un scénario d'arrêt complet des exportations de gaz russe vers les économies européennes entraînerait une hausse significative de l'inflation et un ralentissement de la croissance économique, principalement dans la zone euro ;
- › **On suppose une baisse des cours du gaz à l'avenir. Le marché du gaz reste toutefois très tendu, sensible aux développements politiques et, partant, volatil. Bien qu'une tendance à la baisse ait été amorcée dans les cours du gaz, ils n'en restent pas moins très élevés, et économiquement non viables pour de nombreux acteurs.** Tout événement imprévu exerce un effet très important sur les prix. Bien que les stocks européens soient bien reconstitués pour l'hiver, ils pourraient ne pas suffire à répondre à la demande si cette saison s'avère très rigoureuse. **La situation reste très précaire et pourrait peser lourdement sur l'économie en cas de chocs importants ;**

- › **L'évolution du Covid-19 et l'émergence de nouveaux variants sont encore incertaines, et difficiles à appréhender dans les modèles de projection.** Cependant, la pandémie semble désormais maîtrisée dans les pays où la couverture vaccinale est élevée. Si la **politique stricte de tolérance zéro de la Chine** persiste, les conséquences pourraient être plus importantes que prévu sur les chaînes d'approvisionnement ;
- › **L'inflation reste particulièrement élevée.** La prévision d'une inflation généralement plus faible en 2023 repose sur un relâchement de la pression sur les coûts (chaînes d'approvisionnement, prix de l'énergie) et l'absence d'une spirale salaires-prix. **Une persistance de cette inflation élevée pourrait obliger les banques centrales à intervenir plus sévèrement. Cette intervention pourrait encore réduire la confiance en raison d'une réduction de l'activité globale de l'économie ;**
- › La politique monétaire visant à ramener l'inflation sous contrôle impliquerait une augmentation des taux d'intérêt. **Une telle évolution augmenterait alors le coût des dettes** des ménages, des entreprises et des autorités, qui sont déjà lourdement endettés en raison de la pandémie de Covid-19. **Il existe un risque que les marchés financiers commencent à douter de la viabilité de la dette** et exigent donc des taux d'intérêt plus élevés sur l'argent prêté, rendant le remboursement de la dette plus difficile.

²⁷ Une récession est une succession de deux trimestres de croissance économique négative.

²⁸ Voir références : FMI (mars 2022).

²⁹ Voir références : BFP (septembre 2022).

³⁰ Voir références : FMI (mars 2022).

³¹ Voir références : BFP (septembre 2022).

³² Voir références : FMI (octobre 2022) et BFP (septembre 2022).

2. CONJONCTURE À BRUXELLES

2.1. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE BRUXELLOISE DEPUIS LA FIN D'ANNÉE 2021

L'activité marchande bruxelloise a retrouvé son niveau d'avant-crise fin 2021

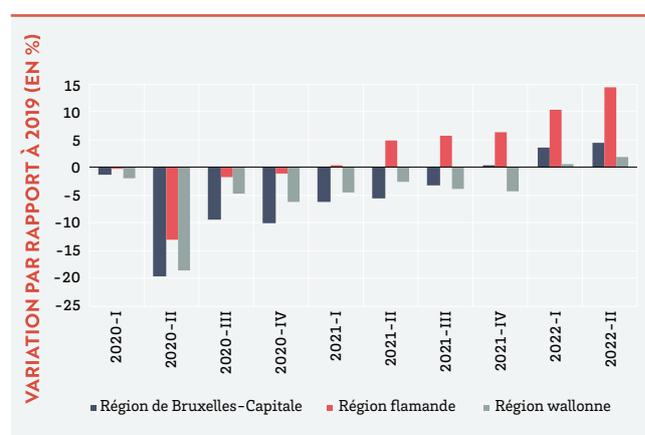
Alors qu'une reprise économique était observée au niveau international et en Belgique (voir chapitre 1), l'activité économique (voir glossaire) du secteur marchand non-financier bruxellois peinait à redémarrer au premier semestre 2021. Contrairement à la Région bruxelloise, la Flandre et la Wallonie ont vu leur activité économique se redresser pendant cette période. La reprise a été particulièrement vigoureuse en Flandre. L'activité économique du secteur marchand flamand a retrouvé son niveau d'avant-crise dès le premier trimestre 2021 (voir graphique 4).

À partir du troisième trimestre 2021, la situation s'est inversée. L'activité économique bruxelloise s'est peu à peu redressée pendant que celles de la Flandre et de la Wallonie étaient en stagnation. Cela a permis au **secteur marchand non-financier bruxellois de retrouver un niveau de chiffre d'affaires (voir glossaire) similaire à celui de l'avant-crise, au quatrième trimestre 2021 (voir graphique 4)**. Le chiffre d'affaires des entreprises flamandes a quant à lui atteint un niveau de 6 % supérieur à celui de 2019. La Région wallonne est la seule, fin 2021, à ne pas avoir retrouvé son niveau d'activité économique d'avant-crise. L'industrie manufacturière wallonne, qui représente une part importante du tissu économique de la région, semblait être particulièrement affectée par la crise énergétique au quatrième trimestre.

Les derniers mois de l'année 2021 ont en effet été caractérisés par une forte hausse généralisée du niveau des prix. Les mesures sanitaires ont, quant à elles, été renforcées (Covid-Safe Ticket, télétravail obligatoire, port généralisé du masque et fermeture anticipée des écoles maternelles et primaires) pour faire face à la propagation du variant Omicron. Ces événements ont fortement affecté le moral des entrepreneurs et des consommateurs bruxellois, mettant fin à une dynamique optimiste observée tout au long du premier semestre 2021. En effet, **la confiance des entreprises bruxelloises s'est érodée dès le mois d'octobre 2021 (voir graphique 6)**. **Le pessimisme était également de mise auprès des consommateurs bruxellois**. À l'instar des entreprises, la confiance de ces derniers avait connu une embellie au printemps 2021, qui s'est arrêtée après l'été (voir graphique 7).

C'est donc dans un contexte incertain que l'activité économique du secteur marchand non-financier bruxellois a retrouvé son niveau d'avant-crise.

GRAPHIQUE 4 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur marchand non-financier par rapport à la situation d'avant-crise (en %)



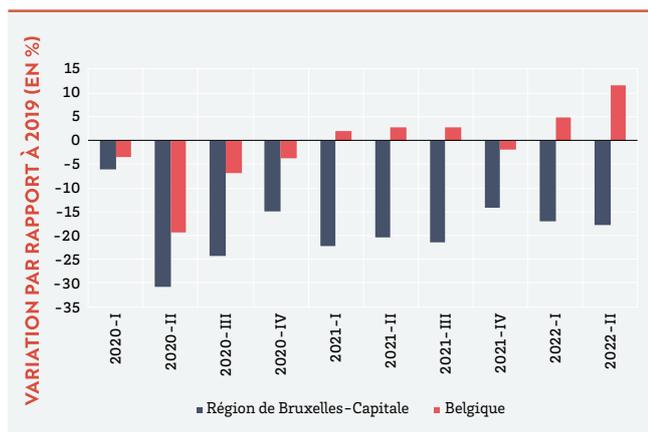
Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ICN (Comptes régionaux), calculs IBSA

Note : Pour chaque trimestre de 2020, 2021 et 2022, l'activité des entreprises soumises à la TVA est comparée au trimestre correspondant de 2019. L'activité des entreprises correspond à la somme de leur chiffre d'affaires pondérée selon le poids sectoriel en matière de valeur ajoutée et déflatée selon l'indice des prix à la production.

Des investissements bruxellois qui ont redémarré lentement au quatrième trimestre 2021.

Le rattrapage du chiffre d'affaires des entreprises bruxelloises s'est accompagné d'une reprise de leurs investissements au quatrième trimestre 2021 (voir graphique 5). Cependant, ceux-ci sont restés **bien en-deçà de leur niveau d'avant-crise (-14 % par rapport au trimestre correspondant de 2019)**. Cette reprise est par ailleurs bien moins vigoureuse qu'**au niveau national. Les entreprises belges, pour leur part, avaient déjà retrouvé des niveaux d'investissement similaires à l'avant-crise sur la même période (+3 % au troisième trimestre et -2 % au quatrième trimestre 2021 par rapport au trimestre correspondant de 2019)**.

GRAPHIQUE 5 : Évolution des investissements par rapport à la situation d'avant-crise (en %)



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), calculs IBSA.
 Note : Pour chaque trimestre de 2020, 2021 et 2022, les investissements des entreprises soumises à la TVA sont comparés au trimestre correspondant de 2019. Les investissements des entreprises sont déflatés selon les indices des prix à la production sectoriels.

La lenteur du redémarrage des investissements bruxellois s'explique par plusieurs facteurs :

- La confiance des entreprises a baissé à partir de la fin de l'été 2021 (voir graphique 6). La morosité s'est installée également auprès des consommateurs (voir graphique 7). Les perspectives d'activité étant encore très fragiles fin 2021, les entrepreneurs ont tendance à repousser les investissements ;
- Certains secteurs bruxellois, connus pour leurs investissements importants, sont très affectés par le contexte conjoncturel défavorable. Ceux-ci ont fortement revu leurs décisions d'investissement à la baisse. C'est notamment le cas de l'industrie manufacturière et des services à la personne, frappés à la fois par une perte généralisée de confiance et des problèmes de trésorerie importants (voir chapitre 2.2. pour une analyse sectorielle).

Début 2022, le conflit ukrainien a pris le pas sur la crise du Covid-19 et pesé lourdement sur la confiance des Bruxellois

L'accélération de la reprise économique se maintient...

L'inflation s'est intensifiée au cours des deux premiers trimestres 2022. La hausse des prix de l'énergie et des matières premières a été exacerbée par le conflit russo-ukrainien amorcé le 24 février et les sanctions mondiales imposées à la Russie (voir chapitre 1). Les problèmes d'approvisionnement

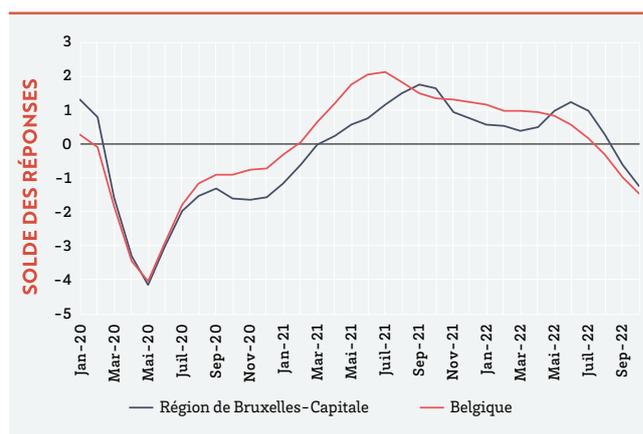
observés en 2021 se sont prolongés également. Seule embellie au tableau : une situation sanitaire qui s'est améliorée. Les mesures mises en place pour endiguer le variant Omicron ont ainsi pu être progressivement levées.

La forte hausse des prix et l'offre contrainte n'ont pas semblé affecter **la reprise des activités économiques bruxelloises qui s'est accélérée encore début 2022 (voir graphique 4)**. Les entreprises bruxelloises ont vu leur chiffre d'affaires progresser au premier trimestre (+3 % par rapport au premier trimestre 2019) et au deuxième trimestre 2022 (+4 % par rapport au deuxième trimestre 2019).

...mais les perspectives d'activité des entreprises bruxelloises s'assombrissent

Le conflit ukrainien, les tensions pesant sur les chaînes d'approvisionnement et les tensions inflationnistes pèsent sur le moral des entrepreneurs. **Les investissements des entreprises bruxelloises sont repartis à la baisse dès le premier trimestre 2022** (17 % par rapport au premier trimestre 2019, voir graphique 5). Dégradation qui s'est poursuivie au deuxième trimestre (18 % par rapport à 2019). Ces résultats traduisent l'érosion de la confiance des entreprises et de leurs perspectives d'activité pendant le premier semestre 2022. Un léger regain d'optimisme a brièvement pris place au deuxième trimestre 2022, laissant rapidement place à une nouvelle baisse de confiance. Les mois de septembre et octobre 2022 sont marqués par un niveau de pessimisme des entreprises qui n'avait plus été observé depuis début 2021.

GRAPHIQUE 6 : Confiance des entreprises, résultats d'enquête

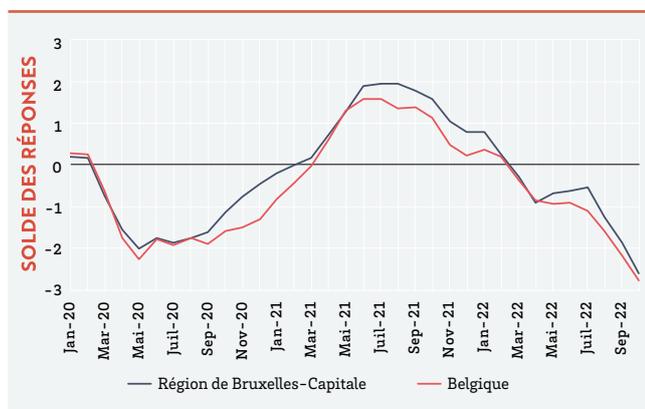


Source : BNB (octobre 2022), calculs IBSA
 Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

Des consommateurs bruxellois encore plus pessimistes que pendant la crise du Covid-19...

Le début de la guerre en Ukraine au début de l'année 2022, conjugué à une accélération de l'inflation ont aggravé la perte de confiance des consommateurs entamée en 2021. La hausse fulgurante des prix de l'énergie et l'évolution du contexte géopolitique ont pesé de plus en plus lourdement sur le moral des consommateurs au fil de l'année. **En octobre 2022, ces derniers montraient un niveau d'inquiétude encore plus important que celui observé au plus fort de la crise du Covid-19 (voir graphique 7).**

GRAPHIQUE 7 : Confiance des consommateurs, résultats d'enquête



Source : BNB (octobre 2022), calculs IBSA

Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

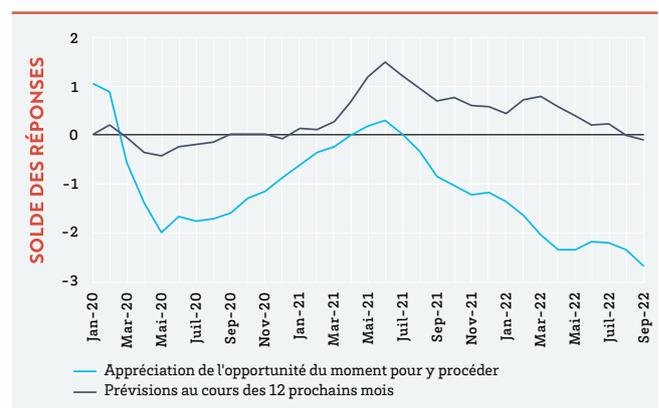
...et très inquiets quant à leur situation financière

Face à ce contexte hautement incertain, de plus en plus de ménages bruxellois décident de reporter leur consommation et leurs achats de biens durables³³. Les tensions inflationnistes sont persistantes et les répercussions de la guerre en Ukraine sur les prix de l'énergie n'offrent aucune perspective optimiste. **Inquiets pour leur situation financière, les Bruxellois envisagent de moins en moins d'effectuer ces dépenses importantes dans l'année (voir graphique 8). Concernant l'opportunité d'effectuer ces achats immédiatement, le constat est encore plus sévère. La part des ménages prêts à effectuer ces dépenses est inférieure à celle observée au plus fort de la crise du Covid-19, en mai 2020.**

Ces observations témoignent d'une différence significative avec la situation observée en 2020. Pendant la crise sanitaire, le pouvoir d'achat des ménages a été en partie préservé, notamment par les mesures publiques de chômage temporaire et du droit passerelle³⁴. Selon les projections économiques régionales publiées en juillet 2022, ces interventions massives des pouvoirs publics ont permis d'amortir la perte de revenus primaires (voir glossaire) engendrée par la crise sanitaire³⁵. Conjuguées au redressement économique, elles ont encore permis une progression du pouvoir d'achat des ménages (voir glossaire) en 2021, malgré une diminution de l'ampleur des mesures. Cette progression était de 1,8 % en Région bruxelloise contre 1,4 % en Flandre et 1,7 % en Wallonie.

En 2022, les prévisions sont bien plus pessimistes. Le pouvoir d'achat des Bruxellois reculerait de 0,8 %, celui des ménages flamands de 0,4 % et celui des ménages résidant en Wallonie de 0,2 %. Cette dégradation du pouvoir d'achat trouve sa source dans la hausse des prix qui n'épargne que peu de secteurs et une diminution drastique des interventions publiques liées à la crise sanitaire. L'indexation des salaires, qui accuse toujours un certain retard par rapport à l'inflation, est également en cause³⁶.

GRAPHIQUE 8 : Achats importants des ménages, résultats d'enquête



Source : BNB (septembre 2022), calculs IBSA

Note : solde de réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

³³ Il s'agit principalement des appareils électroniques et électro-ménagers, compris dans la définition des achats importants des ménages de la BNB.

³⁴ Voir références : BFP, IBSA, IWEP, STATISTIEK VLAANDEREN (juillet 2022).

³⁵ Idem.

³⁶ Idem.

Des interventions publiques qui se multiplient pour soutenir les ménages et les entreprises

La crise énergétique a succédé à la crise sanitaire. Pour faire face à ces crises, les gouvernements des différents niveaux de pouvoir ont prolongé et mis en place des mesures d'aides. Parmi les différentes mesures mises en place dans le courant de l'année 2022, le gouvernement fédéral a :

- › Prolongé le droit-passerelle pour les indépendants dès avril 2022 et relancé le chômage temporaire à l'automne 2022 ;
- › Instauré puis pérennisé la réduction de la TVA à 6 % sur le gaz et l'électricité ;
- › Instauré puis prolongé le tarif social élargi jusqu'au 31 mars 2023 ;
- › Instauré un soutien forfaitaire sur les factures énergétiques à destination de la « classe moyenne ».

Pour sa part, le gouvernement de la Région bruxelloise a :

- › Instauré une prime compensatoire à destination des entreprises bruxelloises qui vise à prendre en charge une partie des surcoûts énergétiques ;
- › Octroyé un financement supplémentaire à l'UCM et à Bruxeo pour les packs Énergie, qui permettent de réaliser des audits énergétiques et d'accompagner les sociétés ;
- › Créé un fonds de transition économique doté de 10 millions d'euros pour soutenir les entreprises qui font le choix de la transition économique, en adoptant des modèles plus économes en ressources ;
- › Limité l'indexation des loyers résidentiels et commerciaux.

Des perspectives pessimistes pour une activité économique bruxelloise fragilisée par une succession de crises sans précédent

L'accélération de la reprise économique s'est poursuivie en Région bruxelloise, malgré un contexte pessimiste accru au premier semestre 2022. **Cependant, au vu de la situation actuelle, les perspectives d'évolution de cette reprise restent extrêmement fragiles.** Les dernières projections économiques régionales tablent sur une progression du PIB de 2,1 % en Région bruxelloise, 2,8 % en Région flamande et 2,5 % en Région wallonne pour l'ensemble de l'année 2022³⁷.

L'économie bruxelloise reste très fragilisée par plusieurs facteurs :

- › **Du côté de l'offre**, les processus de production restent très affectés par des tensions persistantes. Les perspectives d'activités des entreprises ne cessent de s'assombrir, minées par la flambée des prix des matières premières et de l'énergie, ainsi que par des problèmes d'approvisionnement. La reprise économique, très inégale au sein des différents secteurs bruxellois dépend encore fortement d'un contexte géopolitique mondial chahuté ;
- › **Du côté de la demande**, la confiance des consommateurs, qui s'érode depuis la fin de l'été 2021 est actuellement au plus bas. Face à un affaiblissement de leur pouvoir d'achat, les Bruxellois ne cessent de reporter leur consommation. Ce pessimisme ambiant est même plus sévère qu'au plus fort de la crise sanitaire. La baisse du pouvoir d'achat des ménages a poussé le gouvernement fédéral à mettre en place de nouvelles mesures en leur faveur. L'évolution actuelle des contextes géopolitique et inflationniste n'offrent que peu de perspectives d'amélioration à ce niveau ;
- › Avec le retour de la saison froide et la possible émergence de nouveaux variants, la menace de nouvelles restrictions sanitaires plane toujours. Cela pourrait affecter négativement l'offre : **les perspectives des secteurs les plus sensibles aux mesures de distanciation sociale et de télétravail pourraient encore se dégrader. Le moral des consommateurs pourrait s'en trouver affecté également**, ce qui ajoute une menace de plus sur la demande.

³⁷ Voir références : BFP, IBSA, IWEPS, STATISTIEK VLAANDEREN (juillet 2022). Ces projections régionales sont basées sur les Perspectives économiques 2022-2027 publiées par le BFP en juin 2022 et n'intègrent donc pas les révisions apportées en septembre 2022 en vue de la réalisation du budget économique.

2.2. FOCUS SECTORIEL SUR LA FIN 2021 ET LE PREMIER SEMESTRE 2022

La reprise économique bruxelloise en 2021 et son accélération en fin d'année et au premier semestre 2022 cache en réalité de fortes disparités sectorielles. Cette section vise à appréhender l'état de santé des secteurs marchands bruxellois, principalement au travers de l'évolution de leurs chiffres d'affaires. En particulier, la reprise de l'activité est mesurée en comparant les chiffres d'affaires à un trimestre donné avec le trimestre correspondant de 2019. De cette manière l'analyse de l'évolution du volume d'activités peut être mise en perspective par rapport à son niveau d'avant-crise tout en tenant compte des effets saisonniers.

L'analyse porte sur quatre grands regroupements sectoriels³⁸ (industrie manufacturière, construction, services à la production, services à la personne) ainsi que sur les principales sous-branches qui les composent.

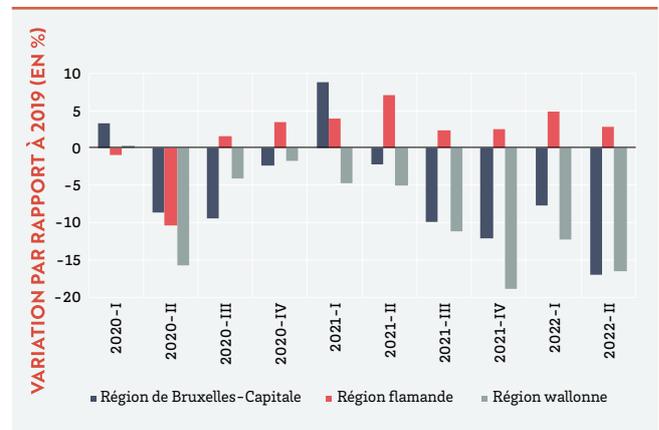
Pas de reprise pour l'industrie manufacturière bruxelloise dans son ensemble

L'industrie manufacturière (hors activités de cokéfaction et de raffinage) est très peu présente en Région bruxelloise. Elle génère annuellement environ 6 % de la valeur ajoutée régionale. En comparaison, les parts des secteurs industriels wallon et flamand sont trois fois plus importantes dans leurs tissus économiques respectifs.

Le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière bruxelloise est redescendu bien en deçà de son niveau d'avant-crise depuis le troisième trimestre 2021. Au quatrième trimestre 2021, les entreprises de l'ensemble du secteur enregistraient une diminution de 12 % de leur chiffre d'affaires par rapport à l'avant-crise (voir graphique 9). Fortement énergivore, le secteur souffre particulièrement des tensions inflationnistes sur les prix de l'énergie. Les problèmes d'approvisionnement ont également pesé lourdement sur les activités du secteur. Début 2022, ces dernières ont même atteint des niveaux inférieurs à ceux observés au plus fort de la crise sanitaire en 2020. Au deuxième trimestre 2022, le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière bruxelloise affichait une diminution de 17 % par rapport au trimestre correspondant de 2019.

Dans les deux autres régions, seules les entreprises flamandes du secteur tirent leur épingle du jeu (voir graphique 9). Leur chiffre d'affaires avait déjà retrouvé son niveau d'avant-crise au troisième trimestre 2020. Il s'est maintenu depuis lors à des niveaux supérieurs à ceux observés en 2019. L'industrie wallonne, pour sa part, a fait face à une baisse dramatique de son volume d'activités, à l'instar de la Région bruxelloise.

GRAPHIQUE 9 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur l'industrie manufacturière par rapport à la situation d'avant-crise



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), calculs IBSA

Note : pour chaque trimestre de 2020, 2021 et 2022, l'activité des entreprises soumises à la TVA est comparée au trimestre correspondant de 2019. L'activité des entreprises correspond à la somme des chiffres d'affaires pondérés selon le poids sectoriel en matière de valeur ajoutée et déflatés selon les indices sectoriels des prix à la production.

En Région bruxelloise, parmi les branches du secteur qui se portent particulièrement mal face aux crises successives, figure **l'industrie alimentaire**. Cette branche, déjà très affectée par la crise sanitaire (voir tableau 1), connaissait toujours des pertes substantielles de son chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2022 (35 % par rapport à son niveau d'avant-crise). Les tensions qui pesaient déjà sur les processus de production (pénuries, hausse des prix de l'énergie et du transport) ont été exacerbées par la situation géopolitique qui se dégrade au début de 2022.

La construction automobile est également loin de retrouver un niveau d'activité comparable à 2019. Déjà minée par la pénurie de matières premières et de composants dès 2021, cette branche subit de plein fouet les conséquences de la crise actuelle. La flambée des prix de l'énergie et les interruptions dans les chaînes d'approvisionnement continuent de peser sur la production. Au deuxième trimestre 2022, les entreprises de la branche ont enregistré une baisse de 6 % de leur chiffre d'affaires par rapport à 2019.

Actuellement, les perspectives restent pessimistes pour l'industrie en général, et en particulier pour ces deux branches d'activité. **Les décisions d'investissement des entreprises actives dans ces domaines d'activité sont historiquement basses.**

L'industrie chimique bruxelloise s'est démarquée par des résultats en termes de chiffre d'affaires particulièrement positifs au gré des crises successives (voir tableau 1). Au deuxième trimestre 2022, celui-ci était de 59 % supérieur à

³⁸ Si ces quatre regroupements sectoriels ne donnent qu'une image partielle de l'activité économique régionale, ils génèrent ensemble près de 65 % de la valeur ajoutée bruxelloise.

son niveau d'avant crise. Cependant, ces résultats doivent être interprétés avec prudence quant à l'avenir, car ils restent très dépendants de l'évolution des prix du gaz et de l'électricité. **L'industrie pharmaceutique** a également bien résisté aux crises sanitaires et énergétiques jusqu'à présent.

Néanmoins, au deuxième trimestre 2022, le chiffre d'affaires des entreprises actives dans cette branche était inférieur de 7 % à son niveau d'avant-crise.

TABLEAU 1 : Évolution de l'activité économique bruxelloise dans certaines branches du secteur de l'industrie manufacturière par rapport à la situation d'avant-crise

	Poids dans l'industrie (VA en 2019)	Variation 2022-2019 (au 2 ^{ème} trimestre)	Évolution moyenne depuis le début de la crise sanitaire
Construction et assemblage de véhicules automobiles de remorques et de semi-remorques	16 %	-6 %	-14 %
Industrie chimique	7 %	59 %	66 %
Industrie pharmaceutique	9 %	-7 %	8 %
Industries alimentaires	11 %	-35 %	-28 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), calculs IBSA

Note : l'activité des entreprises correspond à la somme des chiffres d'affaires pondérés selon le poids sectoriel en matière de valeur ajoutée et déflatés selon les indices sectoriels des prix à la production.

Un secteur bruxellois de la construction qui peine à se redresser

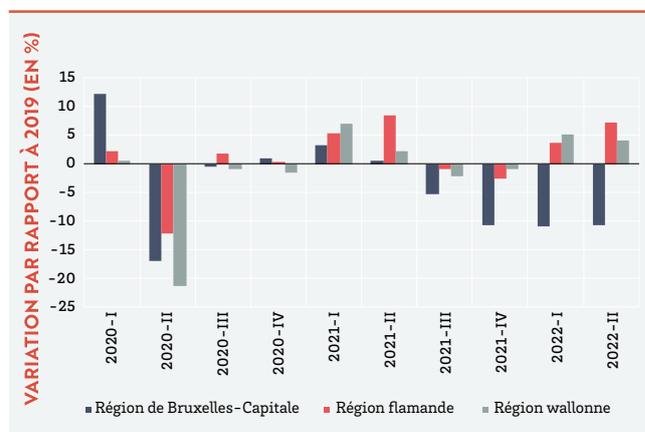
Le secteur de la construction compte pour environ 5 % de l'économie marchande non financière bruxelloise. En comparaison, le secteur occupe une place deux fois plus importante en Flandre et en Wallonie.

Le niveau d'activité de l'ensemble du secteur reste très en deçà de son niveau d'avant-crise au quatrième trimestre 2021 (-11 % par rapport à 2019, voir graphique 10) en Région bruxelloise. En plus des tensions inflationnistes, l'ensemble du secteur a dû faire face à des pénuries de matériaux et composants, ainsi qu'un grand nombre d'absences temporaires pour maladie ou quarantaine au cours de l'année 2021. La flambée des prix de l'énergie ajoute une pression supplémentaire sur les entreprises du secteur. Celles-ci sont indirectement touchées via leurs fournisseurs, dont la production est fortement énergivore, notamment en ce qui concerne les matériaux de construction (briques, verres, ciment)³⁹. Le contexte géopolitique vient aggraver cet état de fait au début de 2022. **En conséquence, le volume d'activité du secteur bruxellois de la construction enregistre une baisse de 11 % par rapport à son niveau d'avant-crise, à la fois aux premier et deuxième trimestre 2022.**

Au niveau régional, le secteur bruxellois de la construction accuse un retard considérable par rapport à celui de ses voisins. Les volumes d'activité des secteurs wallon et flamand flirtent avec leur niveau d'avant crise depuis le troisième trimestre 2020. Le premier semestre 2022 est même positif

pour le chiffre d'affaires de ces entreprises, qui enregistrent une progression de 8 % en Région flamande et de 5 % en Région wallonne au deuxième trimestre (par rapport à 2019).

GRAPHIQUE 10 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur de la construction par rapport à la situation d'avant-crise



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), ONSS, BEE, calculs IBSA

Note : pour chaque trimestre de 2020, 2021 et 2022, l'activité des entreprises soumises à la TVA est comparée au trimestre correspondant de 2019. L'activité des entreprises correspond à la somme des chiffres d'affaires pondérés selon le poids sectoriel en matière de valeur ajoutée et déflatés selon les indices sectoriels des prix à la production.

La branche du **génie civil** est la plus durement touchée (voir tableau 2). Cette branche d'activités, dont l'offre se tourne davantage vers les entreprises et les administrations publiques, est aussi celle qui a subi la crise sanitaire de plein fouet. Elle n'a pas connu de redressement durant l'année 2021 et reste très affectée par les tensions inflationnistes et la crise énergétique. Son volume d'activité se contracte de 22 % au deuxième trimestre 2022 par rapport à 2019.

³⁹ Voir références : GODIN, M. (2022).

Les **travaux de construction spécialisés**, dont l'offre est davantage orientée vers les ménages, ont relativement bien résisté à la crise sanitaire. Cette préservation du niveau d'activité s'explique par une recrudescence de la demande pour des travaux de rénovation de logement en 2021. Au deuxième trimestre 2022, le chiffre d'affaires des entreprises de la branche n'était que de 4 % inférieur à son niveau d'avant-crise.

La construction bruxelloise reste fragile et dépend de plusieurs facteurs d'incertitude :

- › Le génie civil se trouve en amont d'un grand nombre d'activités de construction. La prolongation des difficultés rencontrées par les entreprises de cette branche risque d'affecter les autres acteurs du secteur à plus ou moins long terme.
- › Les travaux de construction spécialisés pourraient subir les conséquences de la réduction du pouvoir d'achat des ménages face aux tensions inflationnistes.

TABLEAU 2 : Évolution de l'activité économique bruxelloise dans les branches de la construction par rapport à la situation d'avant-crise

	Poids dans la construction (VA en 2019)	Variation 2022-2019 (au 2 ^{ème} trimestre)	Évolution moyenne depuis le début de la crise sanitaire
Génie civil	7 %	-22 %	-9 %
Travaux de construction spécialisés	56 %	-4 %	-4 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), calculs IBSA

Note : l'activité des entreprises correspond à la somme des chiffres d'affaires pondérés selon le poids sectoriel en matière de valeur ajoutée et déflatés selon les indices sectoriels des prix à la production.

Les services à la production : principal et fragile moteur de la reprise économique bruxelloise

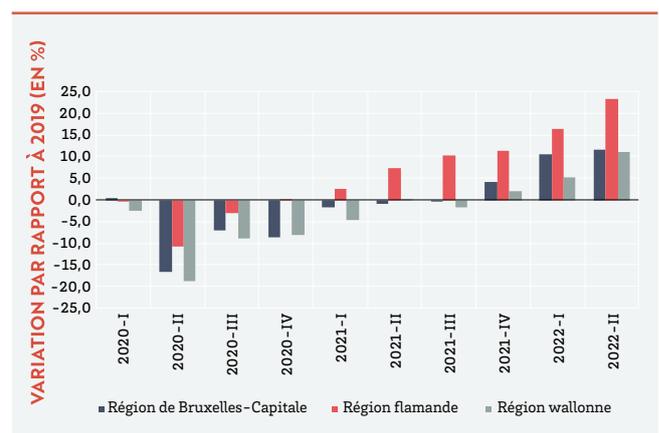
Le regroupement sectoriel des services à la production représente 70 % de l'économie marchande non-financière bruxelloise (contre 50 % en Flandre et 43 % en Wallonie). Les entreprises de ce secteur sont actives, entre autres, dans les branches du transport, de l'administration, de la communication et du commerce de gros. Ce secteur est le principal moteur de la reprise des activités économiques bruxelloises fin 2021 et début 2022.

Le chiffre d'affaires des entreprises bruxelloises de l'ensemble du secteur avait déjà atteint son niveau d'avant-crise dès le troisième trimestre 2021 (voir graphique 11). L'accélération de cette reprise s'est confirmée au quatrième trimestre 2021 (+4 % par rapport au trimestre correspondant de 2019). C'était également le cas aux premier et deuxième trimestres 2022 (+11 % pour chacun des trimestres par rapport à l'avant-crise).

Dans les deux autres régions, la reprise des entreprises flamandes a été particulièrement dynamique : leur volume d'activité a retrouvé son niveau d'avant-crise dès le quatrième trimestre 2020. L'accélération de cette reprise s'est poursuivie

jusqu'au deuxième trimestre 2022 avec une progression de 23 % par rapport au trimestre correspondant de 2019. La Région wallonne, quant à elle, accusait un léger retard par rapport à la Région bruxelloise dans sa reprise, mais enregistrait des performances similaires au deuxième trimestre 2022 (+11 % par rapport au deuxième trimestre 2019).

GRAPHIQUE 11 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la production bruxellois par rapport à la situation d'avant-crise



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), calculs IBSA

Note : pour chaque trimestre de 2020, 2021 et 2022, l'activité des entreprises soumises à la TVA est comparée au trimestre correspondant de 2019. L'activité des entreprises correspond à la somme des chiffres d'affaires pondérés selon le poids sectoriel en matière de valeur ajoutée et déflatés selon les indices sectoriels des prix à la production.

Cependant, cette reprise ne concernait pas toutes les branches du secteur, qui sont nombreuses. Elle était essentiellement portée par la progression de deux des branches les plus importantes, qui ont relativement bien résisté à la succession des crises sanitaire et énergétique (voir tableau 3) :

- › **Les activités de sièges sociaux, conseil et gestion**, avec une progression de 46 % au deuxième trimestre 2022, par rapport à 2019 ;
- › **Les activités de location et location-bail**, avec une progression de 22 % par rapport à son niveau d'avant-crise.

Par contre, d'autres poids lourds du secteur, déjà affectés par la crise sanitaire, ont enregistré des pertes significatives au deuxième trimestre 2022 (voir tableau 3) :

- › le **commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles** a vu son volume d'activité atteindre un niveau de 23,5 % inférieur à l'avant-crise;
- › les **télécommunications**, avec un niveau de 12,4 % inférieur à l'avant-crise ;
- › les **activités d'entreposage et de services auxiliaires aux transports**, avec un niveau de 33,5 % inférieur à l'avant-crise.

D'autres branches du secteur, qui ont eu du mal à se remettre de la crise sanitaire, ont enregistré des résultats contrastés au deuxième trimestre 2022 :

- › les **transports** ont subi des pertes substantielles tout au long des crises sanitaire et énergétique. Si le chiffre d'affaires des transports terrestres et par conduite était supérieur à son niveau d'avant-crise (+18 % par rapport à 2019), ce n'est pas le cas du transport aérien (-47,9 % par rapport à 2019) ;
- › les **activités d'agences de voyage**, déjà très fragilisées pendant la crise sanitaire, accusaient une perte de 45,2 % par rapport à 2019.

Malgré son renforcement au premier semestre 2022, l'accélération de la reprise de ce secteur reste actuellement fragile. Elle dépend indirectement des facteurs d'incertitude tels que les tensions inflationnistes pesant sur les matières premières et l'énergie. L'impact des problèmes d'approvisionnement sur les chaînes de production de l'industrie manufacturière doit également être pris en compte.

TABLEAU 3 : Évolution de l'activité économique bruxelloise dans certaines branches des services à la production par rapport à la situation d'avant-crise

	Poids dans les services à la production (VA en 2019)	Variation 2022-2019 (au 2 ^{ème} trimestre)	Évolution moyenne depuis le début de la crise sanitaire
Activités de location et location-bail	11 %	22 %	21 %
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	0,3 %	-45 %	-65 %
Activités des sièges sociaux, conseil de gestion	21 %	46 %	-2 %
Commerce de gros à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	11 %	-23 %	-12 %
Entreposage et services auxiliaires des transports	6 %	-33 %	-28 %
Services d'information	1 %	81 %	32 %
Télécommunications	9 %	-12 %	-7 %
Transports aériens	0,02 %	-48 %	-54 %
Transports terrestres et transport par conduites	7 %	18 %	-25 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), calculs IBSA

Note : l'activité des entreprises correspond à la somme des chiffres d'affaires pondérés selon le poids sectoriel en matière de valeur ajoutée et déflatés selon les indices sectoriels des prix à la production.

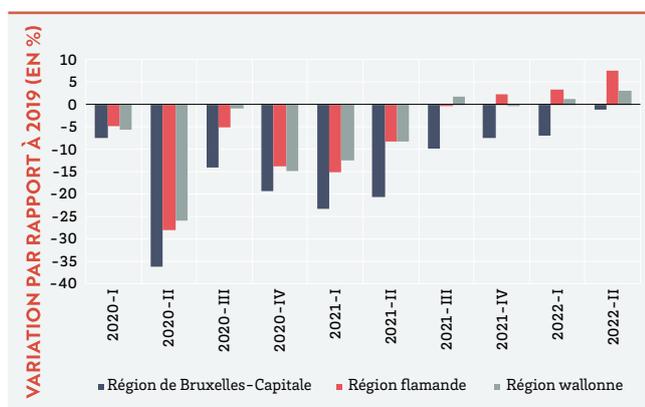
Léger rattrapage des activités des services à la personne, mais insuffisant pour retrouver le niveau d'avant-crise

Le secteur bruxellois des services à la personne compte pour 15 % de l'économie marchande non-financière bruxelloise. Le secteur a une importance comparable⁴⁰ en Flandre et en Wallonie.

Les entreprises bruxelloises de ce secteur ont particulièrement souffert des conséquences de la crise sanitaire (voir tableau 4). La levée des mesures restrictives au cours de l'année 2021 a produit ses effets au cours du troisième trimestre, mais de manière limitée. La montée du prix de l'énergie et le retour des restrictions face à l'émergence du variant Omicron à l'automne 2021 ont freiné la reprise des activités économiques du secteur. **Au quatrième trimestre 2021, le niveau de ces dernières était toujours inférieur de 7 % à son niveau d'avant-crise.** Malgré le contexte inflationniste et géopolitique incertain, le chiffre d'affaires des services bruxellois à la personne a continué son redressement sans pour autant retrouver son niveau d'avant-crise au deuxième trimestre 2022 (-1 % par rapport au deuxième trimestre 2019).

Plus dépendante des touristes et des navetteurs, la reprise des activités du secteur bruxellois des services à la personne a été plus fastidieuse que dans les régions voisines. La Flandre et la Wallonie ont retrouvé leur niveau d'avant-crise dès le troisième trimestre 2021 (voir graphique 12). Comme dans l'industrie manufacturière et les services à la production, les entreprises flamandes ont fait preuve de dynamisme dans ce secteur, dès le quatrième trimestre 2021.

GRAPHIQUE 12 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la personne par rapport à la situation d'avant-crise (en %)



Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), calculs IBSA

Note : pour chaque trimestre de 2020, 2021 et 2022, l'activité des entreprises soumises à la TVA est comparée au trimestre correspondant de 2019. L'activité des entreprises correspond à la somme des chiffres d'affaires pondérés selon le poids sectoriel en matière de valeur ajoutée et déflatés selon les indices sectoriels des prix à la production.

Le redressement du chiffre d'affaires du secteur bruxellois des services à la personne était essentiellement dû à la progression des volumes d'activité de certaines branches (voir tableau 4).

La **restauration** a connu une hausse de son chiffre d'affaires de 6 % au deuxième trimestre 2022, par rapport au trimestre correspondant de 2019. Le secteur a subi la crise sanitaire de plein fouet suite aux mesures sanitaires de distanciation sociale, du Covid-Safe Ticket et du télétravail. La levée de ces dernières début 2022 a permis aux activités du secteur de reprendre. Cependant, le secteur étant assez énergivore, il subsiste actuellement une part d'incertitude liée aux répercussions de la crise énergétique sur la production (énergie, produits alimentaires), le tourisme et les navetteurs.

Les activités récréatives, artistiques et de spectacle et **les activités sportives, récréatives et de loisirs** ont respectivement enregistré un volume d'activité de 10 % supérieur à l'avant-crise sur la même période. Et ce malgré la sensibilité aux prix de l'électricité et du gaz qu'entraîne l'entretien de leurs installations⁴¹.

D'autres branches continuaient de faire face à des pertes de chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2022.

Le commerce de détail à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles a vu son volume d'activité atteindre un niveau de 1 % inférieur à celui de 2019. Les répercussions de la crise sanitaire ont été relativement limitées, notamment grâce au maintien des activités de la plupart des branches du commerce de détail alimentaire. L'activité du commerce de détail non-alimentaire a, au contraire, longtemps été affectée par la crise du Covid-19. Le chiffre d'affaires de cette branche ne s'est redressé qu'au cours du troisième trimestre 2021. Globalement, les tensions inflationnistes continuent d'avoir des conséquences sur ces activités, d'une part avec la flambée des prix des matières premières et de l'énergie, et d'autre part, avec la perte de pouvoir d'achat des consommateurs.

Le commerce de gros et de détail et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles a vu son chiffre d'affaires diminuer de 5 % au deuxième trimestre 2022 par rapport au trimestre correspondant de 2019.

⁴⁰ Le secteur des services à la personne représente 13,1% de l'économie marchande en Flandre, et 16,9% en Wallonie

⁴¹ Voir références : GODIN, M. (2022).

La branche de l'**hébergement** est celle qui souffre le plus de la succession des crises sanitaire et énergétique. Les entreprises du secteur ont subi de plein fouet la crise sanitaire suite aux interdictions de voyage et l'absence de touristes dans la région. Il s'agit également d'un secteur fortement dépendant du prix de l'électricité et du gaz⁴². La flambée des prix alourdit donc les charges du secteur de manière conséquente. L'inflation se fait également sentir sur les prix du carburant et du transport aérien, donc indirectement sur le tourisme.

En ce qui concerne l'avenir, l'incertitude qui plane sur le tourisme, combinée à des situations de trésorerie critiques, continue d'accabler certaines entreprises du secteur des services à la personne. C'est notamment le cas de la branche de l'hébergement. **Le pessimisme qui pèse sur les perspectives d'activité rime avec un report des éventuels projets d'investissement.**

TABLEAU 4 : Évolution de l'activité économique bruxelloise dans certaines branches des services à la personne par rapport à la situation d'avant-crise

	Poids dans les services à la personne (VA en 2019)	Variation 2022-2019 (au 2 ^{ème} trimestre)	Évolution moyenne depuis le début de la crise sanitaire
Activités créatives, artistiques et de spectacle	6 %	10 %	-12 %
Activités sportives, récréatives et de loisirs	4 %	10 %	-19 %
Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles	37 %	-1 %	0 %
Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles	19 %	-5 %	-7 %
Hébergement	9 %	-18 %	-59 %
Restauration	21 %	6 %	-26 %

Sources : STATBEL (Déclarations à la TVA), calculs IBSA

Note : l'activité des entreprises correspond à la somme des chiffres d'affaires pondérés selon le poids sectoriel en matière de valeur ajoutée et déflatés selon les indices sectoriels des prix à la production.

2.3. EMPLOI ET CHÔMAGE

Le nombre de Bruxellois ayant un emploi salarié a fortement progressé entre fin 2021 et mi-2022

Les données trimestrielles de l'ONSS, corrigées des variations saisonnières, permettent d'analyser l'évolution de l'emploi salarié en Région bruxelloise selon le lieu de domicile jusque mi-2022 (voir graphique 13). Elles portent sur le nombre de travailleurs ainsi que sur le volume de travail mesuré en équivalents temps-plein (ETP).

Selon ces chiffres, **le nombre de travailleurs salariés bruxellois a connu une progression particulièrement dynamique entre le quatrième trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2022.**

Au cours de cette période, l'emploi salarié des Bruxellois a augmenté en moyenne de 1,0 % chaque trimestre. Ce rythme est plus de deux fois plus rapide que celui observé à l'échelle nationale (+0,4 %). Pour la Région bruxelloise, cela représente une augmentation cumulée d'environ 10 600 travailleurs salariés domiciliés sur son territoire. Si la croissance de l'emploi salarié bruxellois semble avoir ralenti au deuxième trimestre 2022 (0,8 % contre 1,2 % au trimestre précédent), elle est toutefois restée plus élevée qu'au niveau belge où la croissance est pratiquement retombée à zéro. Mi-2022, le nombre de Bruxellois en emploi salarié se situait 3,7 % au-dessus du niveau observé avant la crise sanitaire, à savoir au quatrième trimestre 2019 (contre 2,2 % pour la Belgique).

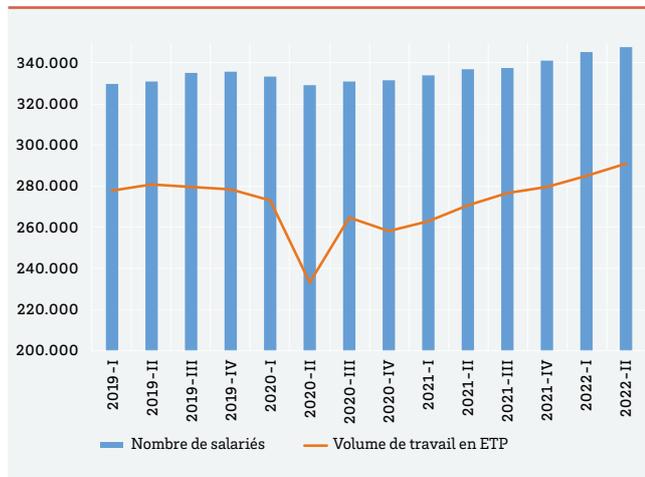
En parallèle, **le volume de travail salarié des Bruxellois a également enregistré une augmentation importante durant les deux premiers trimestres 2022 (+2,0 % chacun).** À nouveau, cette progression est nettement plus marquée pour la population bruxelloise qu'au niveau belge (+1,3 % en moyenne

⁴² Idem.

sur les six premiers mois de 2022). Il aura fallu attendre le premier trimestre 2022 pour que le volume de travail salarié des Bruxellois dépasse le niveau d'avant-crise, en raison des différentes vagues successives de contaminations. Sur base de la dernière observation disponible (deuxième trimestre 2022), le nombre d'ETP se situait 4,6 % au-dessus de ce niveau (contre 3,6 % pour la Belgique).

La bonne tenue de l'emploi salarié des Bruxellois au premier semestre 2022 s'inscrit dans le sillage du redressement de l'activité économique qui a retrouvé son niveau d'avant-crise dès le premier trimestre 2021 en Flandre et au quatrième trimestre 2021 en Région bruxelloise (voir chapitre 2.1.).

GRAPHIQUE 13 : Évolution de l'emploi salarié des Bruxellois



Source : ONSS, calculs IBSA

Note : emploi salarié au lieu de domicile ; données corrigées des variations saisonnières

La croissance relativement soutenue du nombre des travailleurs salariés bruxellois durant les six premiers mois de 2022 reflète probablement une **évolution plus dynamique de l'emploi bruxellois au lieu de domicile par rapport à l'emploi intérieur bruxellois** (au lieu de travail donc). En l'absence de données récentes à ce propos, il faut se tourner vers les chiffres des dernières projections économiques régionales⁴³. Selon ces chiffres établis sur base annuelle, **en Région bruxelloise, l'emploi intérieur devrait augmenter de 1,2 % sur l'ensemble de 2022 alors que la croissance de la population en emploi (au lieu de domicile donc) atteindrait 2,4 %**⁴⁴. Cet écart reflète une spécificité du marché du travail bruxellois qui se distingue par la présence importante de travailleurs faisant la navette depuis la Flandre et la Wallonie. Ces derniers représentent en effet près de la moitié de l'emploi intérieur en Région bruxelloise. La croissance particulièrement forte de la population bruxelloise en emploi attendue en 2022 s'explique en grande partie par la **hausse marquée des flux de navetteurs allant de Bruxelles vers les**

deux autres régions. Cette augmentation des navettes bruxelloises sortantes s'inscrit d'ailleurs dans une tendance qui s'observe déjà depuis de nombreuses années. Si on considère la période pré-crise sanitaire allant de 2015 à 2019, le flux de navetteurs au départ de Bruxelles a augmenté chaque année en moyenne de 2 200 personnes à destination de la Flandre et de 400 personnes vers la Wallonie. Pour 2022, l'augmentation attendue devrait atteindre respectivement 3 000 et 1 100 unités. Au nord du pays, l'appel aux travailleurs bruxellois s'explique notamment par les tensions qui existent sur le marché du travail en Flandre, avec un taux de chômage particulièrement faible, une population vieillissante et des entreprises qui éprouvent dès lors des difficultés à trouver de la main-d'œuvre. La majeure partie des navetteurs bruxellois se dirigent vers la Flandre (environ 70 %) et un peu plus de la moitié travaillent dans le seul Brabant flamand⁴⁵.

Le travail intérimaire et les prévisions d'emploi ont montré des signes d'essoufflement au troisième trimestre 2022

Pour analyser l'emploi au lieu de travail sur base de données récentes, on peut s'intéresser à deux autres indicateurs : le nombre d'heures prestées dans l'intérim et les prévisions d'emploi dans le chef des entreprises. Ces deux indicateurs présentent l'avantage d'être disponibles jusqu'à une période récente et permettent de se faire une idée de l'évolution de l'emploi dans le passé récent et les mois à venir. Dans le cas de l'intérim, les entreprises ont en effet tendance à répondre aux fluctuations de la demande (en cas de récession ou de reprise économique) d'abord via le travail intérimaire, avant de recourir à des engagements ou des licenciements.

Le volume des heures de travail dans l'intérim en Région bruxelloise a poursuivi, sur une majeure partie de 2021, le mouvement de redressement amorcé dès le printemps 2020 après l'effondrement de l'activité lié à la crise sanitaire (voir graphique 14). En novembre 2021, le nombre d'heures prestées dans l'intérim avait ainsi pratiquement retrouvé son niveau d'avant-crise. Entre décembre 2021 et mars 2022, le volume de travail intérimaire a reculé à nouveau, dans un contexte marqué notamment par une accélération de l'inflation et par l'impact de la vague Omicron (qui restera toutefois limité en ampleur et en durée). Depuis avril 2022, les courbes bruxelloise et belge reflètent une évolution opposée : **le volume des heures de travail intérimaire en Région bruxelloise est reparti à la hausse pour ensuite stagner à un niveau proche de la situation d'avant-crise**, tandis que la Belgique a au contraire

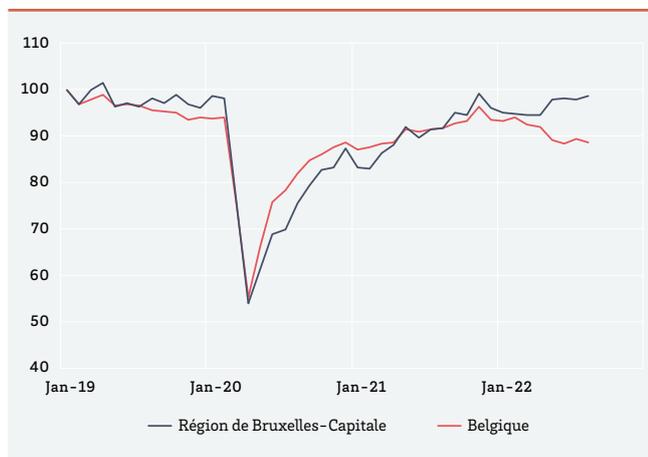
⁴³ Voir références : BFP, IBSA, IWEPS, STATISTIEK VLAANDEREN (juillet 2022). Ces projections régionales sont basées sur les Perspectives économiques 2022-2027 publiées par le BFP en juin 2022 et n'intègrent donc pas les révisions apportées en septembre 2022 en vue de la réalisation du budget économique. La croissance de l'emploi intérieur en Belgique a notamment été fortement revue à la hausse pour 2022, passant de 1,3 % à 2,0 %.

⁴⁴ Ces chiffres englobent l'emploi salarié et l'emploi indépendant. Étant donné la révision évoquée à la note précédente, il est probable que la croissance de l'emploi intérieur bruxellois en 2022 soit également revue à la hausse dans les prochaines projections régionales.

⁴⁵ Voir références : ACTIRIS, VDAB (février 2022).

continué à enregistrer une baisse assez forte. Sur l'ensemble des huit premiers mois de 2022, l'indice du volume de travail intérimaire a perdu 5 points à l'échelle de la Belgique tandis qu'il en a gagné 4 à Bruxelles.

GRAPHIQUE 14 : Indice du volume d'heures prestées dans l'intérim en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (janvier 2019 = 100)



Source : Federgon, calculs IBSA
 Note : données mensuelles corrigées des variations saisonnières

Les prévisions d'emploi à 3 mois⁴⁶ formulées par les entreprises bruxelloises dans les enquêtes de conjoncture⁴⁷ traduisent des évolutions contrastées entre les différents secteurs d'activité (voir graphique 15). Voici quelques constats qui peuvent être faits à ce propos depuis le début de 2022 :

- En octobre, **les prévisions d'embauches dans le commerce et les services aux entreprises sont restées supérieures à leur moyenne de long terme**, comme c'était le cas depuis le début de l'année ; dans ces deux secteurs, **les prévisions n'ont que peu évolué entre avril et octobre** ;
- **Dans l'industrie, les prévisions d'embauches se sont améliorées au cours des six premiers mois de l'année avant de se dégrader fortement** ; les entreprises du secteur ont commencé à revoir leurs prévisions à la baisse en août et se sont montrées les plus pessimistes en octobre, avec **une courbe qui est repassée sous la moyenne de long terme**.

GRAPHIQUE 15 : Prévision d'emploi dans l'industrie manufacturière, les services aux entreprises et le commerce en Région de Bruxelles-Capitale, résultats d'enquête



Source : BNB (octobre 2022), calculs IBSA
 Note : solde des réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

Les signaux envoyés par les indicateurs relatifs au travail intérimaire et aux prévisions d'emploi sont donc mitigés. D'un côté, le travail intérimaire est parvenu à maintenir un niveau stable en Région bruxelloise (alors qu'il a reculé au niveau belge) et les prévisions d'embauches des entreprises bruxelloises sont restées favorables dans le commerce et les services aux entreprises. Mais de l'autre côté, le travail intérimaire a montré des signes d'essoufflement et les prévisions d'embauches se sont fortement dégradées dans l'industrie. En définitive, on peut estimer que **la demande de travail des entreprises en Région bruxelloise s'est maintenue à un niveau élevé dans certains secteurs mais qu'elle semble marquer le pas, voire se contracter, dans d'autres**. Les conséquences de la guerre en Ukraine, de l'inflation élevée et de la crise énergétique commencent visiblement à peser sur la demande de travail. Il faut ajouter à ces facteurs les tensions qui existent sur le marché du travail où certaines entreprises peinent à trouver la main-d'œuvre dont elles ont besoin.

Le recul du chômage s'est progressivement essoufflé au fil de 2022 laissant la place à une légère hausse en octobre

Le graphique 16 représente l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI, voir glossaire) en Région bruxelloise sur base des données mensuelles d'Actiris corrigées des variations saisonnières. Après la hausse entraînée par la crise sanitaire, on observe que **le chômage bruxellois a diminué depuis le printemps 2021**. Cette baisse reflète notamment l'évolution dynamique de la population

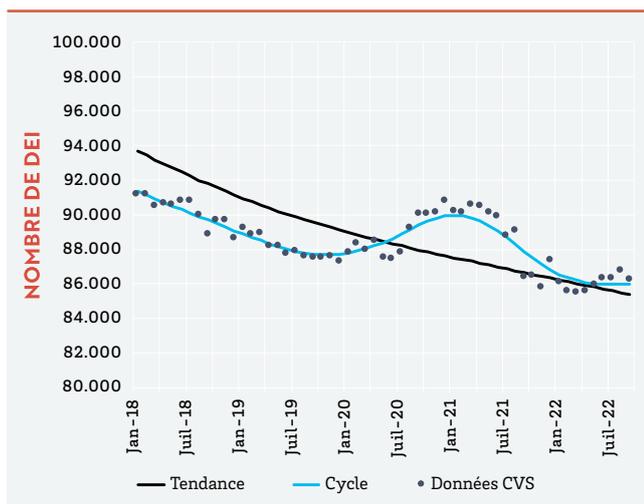
⁴⁶ Les prévisions d'emploi proviennent des enquêtes de la BNB auprès des entreprises et portent sur leurs prévisions d'embauche de nouveau personnel au cours des trois prochains mois.

⁴⁷ Voir glossaire.

bruxelloise en emploi évoquée précédemment, stimulée par l'embellie conjoncturelle et le regain de confiance des entreprises qui ont été propices aux embauches. La demande de travail des entreprises a en effet été soutenue à cette période, comme en atteste notamment la hausse des offres d'emploi et du volume de travail dans l'intérim.

Cependant, **le recul du chômage s'est essouffé progressivement depuis début 2022**. Quels facteurs peuvent expliquer ce ralentissement de la diminution du chômage en Région bruxelloise ? La baisse de confiance des entreprises dans un contexte économique doublement fragilisé par les crises ukrainienne et énergétique joue certainement un rôle important en agissant comme un frein sur la demande de main-d'œuvre. Le nombre de DEI corrigé des variations saisonnières est ainsi reparti à la hausse à partir de mai 2022, faisant remonter le niveau du chômage au-dessus de sa valeur de long terme. Le nombre de DEI est néanmoins resté nettement inférieur aux chiffres observés avant la crise sanitaire.

GRAPHIQUE 16 : Évolution conjoncturelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale



Source : Actiris - view.brussels, calculs IBSA
Note : données corrigées des variations saisonnières

Selon les dernières observations disponibles auprès d'Actiris, **le nombre de DEI bruxellois s'élevait à 88 155 personnes en octobre 2022**. En glissement annuel, ce nombre a reculé durant 14 mois consécutifs à partir d'août 2021. **Cette baisse du chômage bruxellois s'est toutefois progressivement essouffée depuis le début de 2022, laissant même la place à une légère augmentation en octobre (+0,5 % en glissement annuel)**. Le chômage en Région bruxelloise reste malgré tout à un niveau historiquement faible, avec une moyenne calculée pour les trois premiers trimestres de 2022 qui se situe 3,9 % en dessous de celle établie pour la même période en 2021 (soit une baisse d'environ 3 500 personnes).

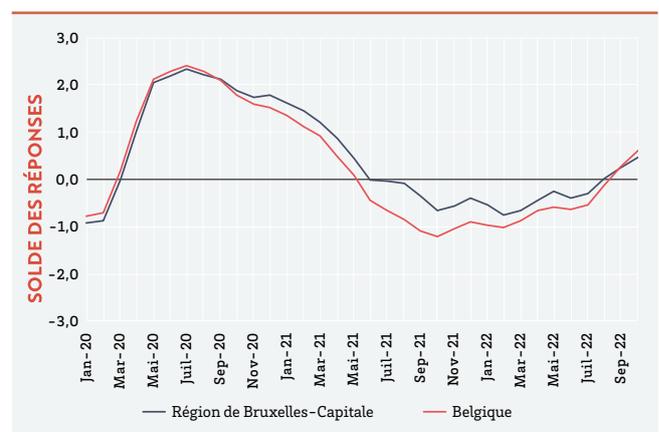
Les données par classe d'âge indiquent que toutes les catégories sont concernées par ce ralentissement qui a cependant été beaucoup plus marqué pour les jeunes de moins de 25 ans. **Les jeunes DEI ont même enregistré une croissance importante en septembre et octobre 2022**

(respectivement +3,7 % et +6,9 % en glissement annuel) tandis que les DEI âgés de 25 à 49 ans ont à peine augmenté et que ceux de 50 ans ou plus ont continué à diminuer. Sur base des chiffres du troisième trimestre, le nombre de jeunes DEI se situait encore en 2022 à 4 % au-dessus du niveau de 2019, c'est-à-dire avant la crise sanitaire. Les DEI plus âgés (25-49 ans et 50 ans ou plus) se situaient en revanche sous ce niveau.

L'analyse des flux d'entrées et de sorties dans le chômage montre que **l'évolution moins favorable du chômage bruxellois au troisième trimestre 2022 reflète à la fois une hausse des entrées et une baisse des sorties**. Le niveau des entrées observé entre juillet et septembre 2022 a en effet augmenté de 6 % en glissement annuel (en particulier pour les catégories de DEI des jeunes et de courte durée). Cette hausse des entrées s'explique en partie par le nombre croissant d'inscriptions de ressortissants ukrainiens au cours des derniers mois. Les DEI de nationalité ukrainienne représentaient 1 279 personnes en septembre 2022, contre à peine une centaine l'année précédente. Du côté des sorties du chômage, le niveau a au contraire reculé de 5 %, reflet d'une situation conjoncturelle dégradée.

Enfin, les enquêtes menées mensuellement par la BNB auprès des ménages bruxellois permettent d'analyser leurs prévisions quant à l'évolution du chômage en Belgique au cours des douze prochains mois (**voir graphique 17**). Alors que ces prévisions étaient repassées sous leur niveau de long terme (indiquant une situation plus favorable), elles se sont progressivement dégradées tout au long de 2022. **Aussi bien les ménages bruxellois que l'ensemble des ménages belges se sont ainsi montrés de plus en plus pessimistes au fil de l'année**. Depuis septembre 2022, les attentes concernant une hausse du chômage dans les mois à venir dépassent à nouveau la moyenne de long terme et les dernières observations relatives à octobre ont confirmé la dégradation.

GRAPHIQUE 17 : Prévisions relatives à l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois, résultats d'enquête



Source : BNB, calculs IBSA
Note : solde des réponses corrigé des variations saisonnières, centré-réduit, moyenne mobile sur 3 mois

GLOSSAIRE

› Activité économique

Dans cette publication, l'évolution de l'activité économique est appréhendée via deux mesures :

- **Le Produit Intérieur Brut (PIB)** : Cet indicateur permet de mesurer les richesses créées au cours d'une période donnée. Cette richesse correspond à la valeur de la production diminuée des coûts intermédiaires (valeur des achats).
- **Le chiffre d'affaires (CA)** : Il correspond à la valeur de la production (valeur des ventes) au sein des secteurs de l'économie marchande non financière. Cette mesure permet d'appréhender l'activité économique sous certaines limites :
 - Un périmètre limité : Seule l'évolution de l'activité des secteurs de l'économie marchande non financière est appréhendée via cette mesure. En Région de Bruxelles-Capitale, ces secteurs génèrent 47% de la création de richesse totale de la Région.
 - Une mesure très imparfaite de la création de richesse : D'un secteur à l'autre ou d'une période à l'autre, un même montant de chiffre d'affaires peu représenter une création de richesse différente parce que les coûts intermédiaires varient.

› Centré-réduit

Centrer-réduire une variable consiste à soustraire son espérance à chacune de ses valeurs initiales et à diviser toutes ses valeurs par son écart-type. Cela permet d'obtenir des données indépendantes de l'unité ou de l'échelle choisie mais également des variables ayant même moyenne de même dispersion. On peut dès lors comparer plus aisément les variations.

› Demandeur d'emploi inoccupé (DEI)

Personne sans emploi rémunéré inscrite comme demandeuse d'emploi auprès d'un service public d'emploi. (Source : Actiris)

› Équivalent temps plein (ETP)

L'équivalent temps plein est une unité de mesure permettant de comparer des statistiques sur l'emploi malgré les différences dans les heures de travail prestées. Il est défini comme étant le rapport entre le nombre d'heures travaillées par un individu et le nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur à temps plein. Ainsi par exemple, un travailleur à temps plein (soit 40 heures par semaine) correspond à un ETP, tandis qu'une personne travaillant à temps partiel à hauteur de 20 heures par semaine correspond à 0,5 ETP. Le nombre de travailleurs d'une entreprise, d'une activité ou d'un pays peut être additionné et exprimé en équivalents temps plein. (Source : Eurostat)

› Emploi intérieur

Emploi des personnes travaillant sur un territoire donné, qu'elles y résident ou non. Outre les données des comptes régionaux utilisées dans ce Baromètre pour analyser l'emploi intérieur, il existe d'autres sources en la matière (ex. L'Enquête sur les Forces de Travail). La mesure de l'emploi intérieur diffère selon la source sur laquelle elle repose. Plusieurs facteurs expliquent les écarts entre les différentes sources : nature des données (administratives ou sur base d'enquête), prise en compte ou non des emplois internationaux, concept de travail utilisé, moment de la mesure, manière de comptabiliser le travail des étudiants, estimation du travail au noir, etc. À ne pas confondre avec la population active occupée d'une région qui regroupe l'ensemble des travailleurs résidents dans cette région.

› Enquêtes de la BNB auprès des consommateurs

Chaque mois, la BNB interroge un échantillon variable de 1 850 ménages belges dont 350 bruxellois. Cette enquête, harmonisée au niveau européen, sonde les consommateurs quant à leur perception du climat économique futur et leurs intentions en matière d'épargne et de dépenses. Le calcul de chacune des séries se base sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage de participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Un indicateur synthétique est ensuite calculé sur base des soldes des réponses portant sur les prévisions des consommateurs quant à la situation économique et au chômage ainsi qu'à leurs épargne et situation financière personnelles au cours des douze prochains mois.

› Enquêtes de la BNB auprès des entreprises

Chaque mois, la BNB interroge un panel fixe d'environ 5 000 entreprises belges sur l'état actuel de leurs activités ainsi que sur leurs prévisions à court terme. Les questions portent sur l'appréciation des stocks et carnet de commandes, l'évolution de ces derniers ou encore les prévisions en matière d'emploi et de demande. Le calcul de chacune des séries se base sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage de participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution). Un indicateur synthétique de confiance des entreprises est ensuite calculé sur base des soldes de réponses obtenus. Celui-ci est un indicateur pondéré, basé sur 14 questions posées aux entreprises et donnant un poids de 65 % aux réponses des entreprises actives dans l'industrie manufacturière, 15 % à celles des entreprises actives dans la construction, 15 % à celles des entreprises actives dans les services aux entreprises et 5 % à celles des entreprises actives dans le commerce.

› Pouvoir d'achat des ménages

– Le **revenu disponible** des ménages représente le revenu dont un ménage dispose pour consommer et épargner. C'est la somme :

- des revenus tels que les salaires et traitements ;
- des prestations sociales (pensions, allocations chômage...);
- des revenus financiers ;

diminuée de tout impôt et cotisation sociale.

Le revenu disponible est exprimé en **termes réels** lorsqu'il est ajusté pour éliminer les effets de variation des prix d'une année à l'autre.

– Le **pouvoir d'achat** des ménages est estimé comme le **revenu disponible réel par habitant**.

› Problèmes trésorerie

Les liquidités représentent la totalité des sommes d'argent disponibles immédiatement pour les ménages ou les entreprises. Elles peuvent prendre la forme d'argent comptant, d'actifs bancaires (sommes déposées sur un compte) ou d'actifs financiers (titres et obligations). Lorsque les ménages et les entreprises n'ont plus assez de liquidités, cela veut dire que leurs moyens de financement de court terme sont limités. Cela affecte leur capacité à payer leurs factures, rembourser leurs crédits, payer leurs fournisseurs...

› Revenus primaires

Les revenus primaires sont les revenus perçus par les ménages en échange de leur contribution à l'activité économique. Cette contribution peut être directe (en échange d'un revenu d'activité, salariée ou non) ou indirecte (via des placements mobiliers ou immobiliers).

RÉFÉRENCES

- › ACTIRIS (novembre 2022). « Le chômage en Région bruxelloise se stabilise ». ACTIRIS, communiqué de presse.
- › ACTIRIS, VDAB (février 2022). « Analyse annuelle conjointe du marché de l'emploi ».
- › BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (janvier 2022). « Bulletin économique, numéro 8-2021 ». BCE.
- › BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (avril 2022). « Bulletin économique, numéro 3-2022 ». BCE.
- › BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (septembre 2022). « Bulletin économique, numéro 6-2022 ». BCE.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (septembre 2021). « Business Cycle Monitor ». BNB.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (décembre 2021). « Business Cycle Monitor ». BNB.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (mars 2022). « Business Cycle Monitor ». BNB.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (juin 2022). « Projections économiques pour la Belgique - automne 2022 ». BNB, Revue économique.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (septembre 2022a). « Business Cycle Monitor ». BNB.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (septembre 2022b). « Belgian Prime News, n° 97 ». BNB.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (6 octobre 2022). « La hausse des coûts à laquelle sont confrontées les entreprises pèse de plus en plus sur l'activité économique et cette augmentation n'est pas entièrement répercutée sur les prix de vente ». BNB, Communiqué de presse.
- › BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (30 novembre 2022). « La croissance économique belge s'établit à 0,2 % au troisième trimestre de 2022 ». BNB, Communiqué de presse.
- › BFP, IBSA, IWEPS, STATISTIEK VLAANDEREN (juillet 2022). « Perspectives économiques régionales 2022-2027 ».
- › BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN (février 2022). « Budget économique – Prévisions économiques pour 2022 – février 2022 ». BFP.
- › BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN (juin 2022). « Perspectives économiques 2022-2027 – Version de juin 2022 ». BFP.
- › BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN (septembre 2022). « Budget économique - Prévisions économiques 2022-2023 de septembre 2022 ». BFP.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (janvier 2022). « Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2022 : augmentation du nombre de cas, reprise entravée et inflation en hausse ». FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (avril 2022). « Perspectives de l'économie mondiale, avril 2022 : la guerre entrave la reprise de l'économie mondiale ». FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (octobre 2022). « Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2022 : riposter à la crise du coût de la vie ». FMI, Perspectives de l'économie mondiale.
- › GODIN, M. (2022). « L'activité économique bruxelloise face à la crise énergétique ». Focus n° 51 de l'IBSA.
- › KBC (janvier 2022). « Perspectives économiques ». KBC.
- › KBC (février 2022). « Perspectives économiques ». KBC.
- › KBC (avril 2022). « Perspectives économiques ». KBC.
- › OCDE (mars 2022). « Perspectives économiques de l'OCDE. Rapport intermédiaire, mars 2022. Guerre en Ukraine : conséquences économiques et sociales et implications pour les politiques publiques. » OCDE.
- › OCDE (juin 2022). « Perspectives économiques de l'OCDE. Juin 2022. Le prix de la guerre. » OCDE.
- › SPF ÉCONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES ET ÉNERGIE (août 2022). « Analyse des prix. Rapport semestriel 2022 de l'Institut des comptes nationaux Évolution de l'inflation en Belgique et dans les pays voisins au premier semestre 2022 ». ICN.
- › SPF ÉCONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES ET ÉNERGIE (août 2022). « Analyse des prix Rapport annuel 2021 de l'Institut des comptes nationaux Partie I : Évolution de l'inflation en Belgique et dans les pays voisins en 2021 ». ICN.

LISTE DES TABLEAUX

- › Tableau 1 : Évolution de l'activité économique bruxelloise dans certaines branches du secteur de l'industrie manufacturière par rapport à la situation d'avant-crise
- › Tableau 2 : Évolution de l'activité économique bruxelloise dans les branches de la construction par rapport à la situation d'avant-crise
- › Tableau 3 : Évolution de l'activité économique bruxelloise dans certaines branches des services à la production par rapport à la situation d'avant-crise
- › Tableau 4 : Évolution de l'activité économique bruxelloise dans certaines branches des services à la personne par rapport à la situation d'avant-crise

LISTE DES GRAPHIQUES

- › Graphique 1 : Évolution de l'inflation dans la zone euro et en Belgique
- › Graphique 2 : Évolution de la confiance des consommateurs et des entreprises dans la zone euro
- › Graphique 3 : Contribution à la croissance annuelle du PIB de la Belgique en volume, par catégorie de dépenses
- › Graphique 4 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur marchand non-financier par rapport à la situation d'avant-crise (en %)
- › Graphique 5 : Évolution des investissements par rapport à la situation d'avant-crise (en %)
- › Graphique 6 : Confiance des entreprises, résultats d'enquête
- › Graphique 7 : Confiance des consommateurs, résultats d'enquête
- › Graphique 8 : Achats importants des ménages, résultats d'enquête
- › Graphique 9 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur l'industrie manufacturière par rapport à la situation d'avant-crise
- › Graphique 10 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur de la construction par rapport à la situation d'avant-crise
- › Graphique 11 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la production bruxellois par rapport à la situation d'avant-crise
- › Graphique 12 : Évolution de l'activité économique régionale du secteur des services à la personne par rapport à la situation d'avant-crise (en %)
- › Graphique 13 : Évolution de l'emploi salarié des Bruxellois
- › Graphique 14 : Indice du volume d'heures prestées dans l'intérim en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique (janvier 2019 = 100)
- › Graphique 15 : Prévision d'emploi dans l'industrie manufacturière, les services aux entreprises et le commerce en Région de Bruxelles-Capitale, résultats d'enquête
- › Graphique 16 : Évolution conjoncturelle du nombre de DEI en Région de Bruxelles-Capitale
- › Graphique 17 : Prévisions relatives à l'évolution du chômage au cours des douze prochains mois, résultats d'enquête

